

COMITÉ CONSULTATIF SPORT ÉTUDIANT

MERCREDI 4 mars 2015 à 19H15
Salle de conférences, Polyvalente de la Forêt

Procès-verbal

Présences :

Josée Nolet	Serge Paquin	Julie Sigouin
Caroline Roy	Marie-Josée Théberge	Annie Rouillard
Yann Francoeur	Éric Pomerleau	Valérie Cossette
Steve Marquis		

Absences : Lucille Rouillard, Jonathan Cossette, Mario Massé

1- Mot de bienvenue

Monsieur Marquis souhaite la bienvenue aux membres

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'acceptation de l'ordre du jour est proposée par Éric Pomerleau.

3- Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 3 décembre 2014

- Le compte rendu est jugé conforme, proposé par Yann Francoeur

4- Points d'information et évaluation :

4.1 Suivis au procès-verbal

- **4.3 État budgétaire final 2013-2014 (tableau Excel)**

Tel que discuté à la dernière rencontre, Pascal Germain a fourni à Caroline le tableau Excel final budgétaire au 30 juin 2014. Caroline présente le tableau en spécifiant la signification de quelques lignes. Ce format convient au comité.

- **4.4 Calendrier à domicile**

Monsieur Steve Marquis s'était offert pour vérifier auprès de monsieur Tanguay la possibilité de faire des annonces par les haut-parleurs du centre-ville. Il a fait deux appels, mais n'a pas eu de retour. Éric Pomerleau s'offre de faire le suivi puisqu'il connaît bien monsieur Michel Tanguay. Lucille Rouillard a fait le suivi avec le CA de la Promotuelle pour annoncer nos événements sur l'écran extérieur. La réponse est positive. Caroline a fait parvenir le calendrier à Élisabeth Tanguay responsable de programmer cet affichage.

Éric Pomerleau a fait le suivi avec la caisse Desjardins, mais selon leur politique ce n'est pas possible pour notre organisme.

Steve Marquis se propose de regarder aussi pour l'affichage à la Coop auprès de monsieur Houle.

- **4.9 Rôle du parent sur le comité (équipe benjamine masculine div 3)**

Tel que convenu, Caroline Roy a fait le suivi auprès du responsable de programme Louis Gosselin concernant l'offre d'Éric Pomerleau et Steve Marquis. Après discussion avec l'entraîneur concerné, celui-ci se sentait plus à l'aise d'être encadré par Louis Gosselin. Monsieur Gosselin voyait aussi ce mentorat comme sa responsabilité et s'est engagé à faire un suivi à toutes les semaines avec l'entraîneur. Monsieur Gosselin rapporte une belle amélioration et un désir d'apprendre. L'équipe est encore à 14 joueurs. Steve Marquis confirme que pour avoir été observé quelques pratiques, l'encadrement est correct et sécuritaire. Caroline Roy mentionne aussi que des propositions venant du responsable de programme sont à

l'étude pour améliorer le support aux nouveaux et aux jeunes entraîneurs.

- **6.1 Procès-verbaux sur le site de la CSH**

Tel que suggéré par monsieur Mario Massé, les procès-verbaux du comité sont maintenant accessibles sur le site de la CSH à l'onglet écoles secondaires/ Mouvement Kodiak et Authentiques.

4.2 Historique gymnastique et groupe P2-P3

Étant donné que le comité a quelques nouveaux membres, Caroline Roy explique qu'elle croit important de redonner l'information sur les particularités de la gymnastique. Ainsi les membres du CA seront au même niveau de connaissance de l'historique, et davantage en mesure de répondre à d'autres parents ou de se prononcer sur le sujet.

Depuis 3 ans la gymnastique ne fait plus partie du circuit scolaire RSEQAT. Normalement le mouvement Kodiak accueille seulement les sports qui font partie de ce réseau scolaire. À l'époque, le comité a pris la décision de conserver la gymnastique avec le mouvement Kodiak en évoquant un cas d'exception, puisque ce sport appartient au mouvement Kodiak depuis ses débuts.

Ce retrait du scolaire a obligé certains ajustements financiers pour cette discipline régit par une fédération plus onéreuse que le scolaire. Toutefois, les coûts d'inscription sont encore inférieurs aux autres clubs de la région.

Il y a 5 ans, un groupe P2-P3 a été ouvert avec la présence d'une athlète d'exception; Audrey Gagnon. Cet athlète n'aurait pas pu poursuivre sa progression étant donné qu'elle avait déjà atteint en secondaire 2, le plus haut niveau du circuit régional en terminant plus d'une fois sur le podium. Ce groupe donc a donc été ouvert, et nous avons alors convenu qu'il

serait important de réévaluer annuellement la pertinence de ce groupe et le mode de fonctionnement:

- Performances des athlètes
- Saison différente des autres gymnastes du club
- Nombre de séances et d'heures d'entraînement

Etc.

Le sujet a généré plusieurs interrogations et discussions intéressantes. Un suivi sera fait après la rencontre avec les intervenants concernés en gymnastique.

4.3 Résultats des disciplines

Valérie Cossette fait un résumé des activités à venir ainsi que des résultats. Le tout tenant sur 4 pages nous n'en mettrons pas les détails dans le procès-verbal. Monsieur le président souligne le travail « sur la coche » de Valérie !

Josée Nolet apporte quelques précisions pour la gymnastique.

4.4 Prévention et suivi des blessures sportives

- **Constats en basket-ball**

En basket-ball, nous avons eu plusieurs cas de commotions cérébrales, dont certaines ont mis fin à la saison des athlètes. Quelques foulures de cheville, mais rien de très grave.

- **Constats en gymnastique**

Les gymnastes rapportent plusieurs maux de genoux ou autres douleurs. Diverses consultations nous confirment que la cause de ces maux serait l'asymétrie de leur musculature. Certains muscles sont très développés par rapport à d'autres, et il en est de même pour la souplesse. Cette situation est préoccupante pour la santé des athlètes. Des actions devront être portées dans la prochaine année

(formation des entraîneurs, obligation d'inclure la préparation physique aux entraînements gymniques, sensibilisation des athlètes et des parents sur l'importance d'assurer une bonne santé à son corps, etc).

- **Proposition au RSEQ-AT**

Le mouvement Kodiak a offert un service supérieur cette année en assurant la présence d'un répondant médical à tous les événements et en formant tous ses intervenants sur les commotions cérébrales (protocole et guide d'intervention terrain). Présentement les autres instances de la région n'offrent pas ce service, mais nous croyons que c'est essentiel pour la sécurité des jeunes. Nous voulons proposer que les autres programmes de la région se dotent aussi d'une telle structure. Lors d'une partie à Val-d'Or par exemple, ce sont nos entraîneurs qui sont intervenus auprès d'une athlète venant de subir une commotion sévère qui nécessitait un transport d'urgence.

Serge Paquin s'informerait auprès du CRLM si notre protocole devrait tenir compte aussi d'un suivi avec eux.

5- Points décisionnels :

5.1 Financement du suivi des blessures et répondant médical

Étant donné l'importance que nos jeunes puissent pratiquer leur sport dans un contexte sain et sécuritaire, il apparaît prioritaire de conserver un service de thérapie sportive. Tel que discuté lors du dernier CA, cette année c'est un fond de 3000\$ non récurrent qui a permis de financer une ressource.

Il est proposé que le coût d'inscription soit augmenté de 10\$ par athlète afin de financer ce montant supplémentaire. Accepté à l'unanimité.

Marie-Josée Théberge propose que des parents qui ont les compétences puissent aussi aider à compléter le calendrier des activités à domicile, mais que le suivi soit assuré par la thérapeute responsable.

Caroline Roy élaborera une demande de services détaillés afin de pouvoir approcher des personnes. Le service de la thérapeute actuelle, Marie-Eve Courville a été grandement apprécié, mais elle ne peut pas garantir son retour pour la prochaine saison.

5.2 Coût pour inscription tardive

Présentement, la règle des inscriptions tardives était que l'athlète paie la totalité de l'inscription puisqu'il n'a pas participé à la campagne d'agrumes.

Cette façon de faire a causé quelques problématiques pour certains nouveaux venus aux mois de février, qui peuvent grâce à cet essai être de nouveaux athlètes pour la saison prochaine. Après discussion sur différents cas, il est proposé par Éric Pomerleau et accepté à l'unanimité que Caroline Roy agisse selon son bon jugement pour ces quelques cas d'exception (environ 10 par année).

6- Autres sujets

6.1 Trampoline

Monsieur Bernard Blais avait mentionné à Caroline qu'elle pouvait lui adresser une demande écrite concernant l'achat d'un trampoline grâce aux surplus des Jeux du Québec. La Ville d'Amos a répondu favorablement sans spécifier de montant pour le moment, cependant hier dans le journal, un montant de 12 000\$ était mentionné. C'est une très bonne nouvelle, car cet appareil coûteux est désuet depuis quelques années. Le club de gymnastique devrait être en mesure de compléter le montant manquant

pour la totalité de l'achat. Serge Paquin mentionne que selon la politique du sport et du loisir, il est aussi possible de payer ce genre d'achat sur plus d'une année.

6.2 Mot du président :

Monsieur Steve Marquis mentionne qu'il a trouvé bien plaisant de présider ce comité. Ceci était son dernier comité consultatif étant donné qu'il termine son poste à la direction adjointe de la polyvalente de la Forêt le 14 avril 2015.

Caroline Roy remercie Steve Marquis pour la qualité de sa présence et de son travail. Serge Paquin mentionne que le mandat de Steve fut court, mais touchant.

7 Fermeture de la rencontre

Sur ces paroles, monsieur Maquis propose la fermeture de la rencontre.

Il est 9h41 .

Président : Steve Marquis

Secrétaire : Caroline Roy,

